

François FAVE  
3 rue des crots jaunes  
18320 COURS LES BARRES

le 27 février 2015

Monsieur François GOULARD  
président du conseil général du Morbihan  
Hôtel du département  
2 rue Saint Tropez  
56009 Vannes Cedex

OBJET: Tarifs Compagnie Océane

Monsieur le président ,

Par la présente, je voulais Monsieur le président , vous informer des conséquences pratiques et concrètes des nouveaux tarifs de la Cie Océane entre Quiberon et Belle Ile .

Pour vous situer le contexte, notre famille fréquente Belle Ile depuis l'immédiat après-guerre. Nos parents ont campé sur l'île de 1948 à 1978, puis acquis le terrain où nous campions pour construire progressivement par eux même , une maison familiale en 1979 . Depuis , nos parents, nous leurs 3 enfants et leurs 7 petits enfants résidions tour à tour sur l'île . Les séjours étaient fréquents puisque la maison était ouverte de Mars à Octobre/Novembre , occupée la majeure partie du temps . Cette maison fut léguée par nos parents à leur 3 enfants au milieu des années 2000 . Nous ne sommes pas des privilégiés aisés puisque infirmiers en fin de carrière , retraités infirmiers, instituteurs ou agriculteurs.

Jusqu'ici , nous les 3 co propriétaires, avions une carte de résident secondaire pour les trajets . Cette réduction n'existe plus et nous ne pouvons payer d'avance les divers forfaits proposés par Océane . Nous sommes donc obligés de payer nos traversées plein tarif.  
Question de principe, pourquoi devons nous jouer les banquiers de l'Océane ?

Jusqu'ici, je faisais personnellement 5 séjours par an à Sauzon. Une dizaine de jours en Février, une autre en avril, une autre en septembre et une en Novembre , 3 semaines en juin. Les autres co propriétaires faisant environ 2 séjours de 2 semaines , nos 7 couples d'enfants faisaient environ 2 semaines chacun durant l'été , sachant que nos parents se réservaient les 5 semaines de juillet et 2 semaines en septembre . Bien sûr certaines semaines , la maison était occupée par plusieurs foyers, donnant naissance à des souvenirs inoubliables , à des liens que bien des familles peuvent nous envier, à des moments de vie incroyables, à des expériences inimaginables sans cette maison de famille.

Vus les nouveaux tarifs depuis le premier janvier 2015 , si nous voulons continuer à venir, à

entretenir cette maison et à en payer les diverses charges,nous sommes contraints de prendre des décisions radicales :

- Nous avons résilié le contrat d'entretien du jardin avec l'entreprise Krokus qui s'occupait de tondre et tailler depuis de nombreuses années.

-Nous avons licencié Madame Roberte S.,emploi à temps partiel , qui venait aérer et entretenir la maison en cas de période de non occupation .

-Nos parents ,après plus de 60 ans de fréquentation de l'île ont décidé de ne plus y séjourner.Les frais de transport de leur véhicule devenant trop élevés .A 83 et 85 ans ,ils ne peuvent s'en passer

-J'ai personnellement décidé de ne venir que pour 3 semaines en juin prochain .Terminés les petits séjours dépayés qui permettaient de faire les travaux d'entretien indispensables,de se ressourcer.

-Une autre des 3 co propriétaires profitera des tarifs promotionnels de mars pour passer une dizaine de jours à la maison pour réparer les méfaits de l'hiver.Un de ses enfants fera de même en mars.

De nos 7 couples d'enfants, un seul viendra y passer 2 semaines en Aout.Les autres préfèrent prendre une semaine de location ailleurs pour le même budget.

Vue l'augmentation des prix des marchandises ,nous avons tous décidé de limiter au maximum nos dépenses sur l'île, alors que nous favorisons auparavant les commerces locaux .Nos véhicules seront remplis des marchandises nécessaires à nos séjours et à l'entretien global de la maison.Tant pis pour les commerçants bellilois qui tiraient déjà la langue .

Seules les denrées périssables seront achetées localement !

Nous avons plusieurs amis qui louaient leur bien pour amortir les frais inhérents à leur propriété,en particulier 2 couples rue Willaumez à Sauzon .Ils font face à des désistements de gens habitués à relouer d'une année sur l'autre et sont inquiets pour l'équilibre de leur budget, leur revenus de locations ne pouvant probablement plus couvrir leurs charges !

Tout ces petits faits mis bout à bout sont les prémices d'un marasme à Belle Ile,la fin du tourisme ,sauf pour les riches bobos parisiens et les privilégiés de tous poils .Belle Ile va devenir une réserve pour riches rentiers grâce au conseil général du Morbihan.Cela n'arrangera pas la situation de l'Océane la fréquentation des traversées va diminuer.

Personnellement,devant prendre ma retraite professionnelle en 2016/2018,j'avais prévu de venir m'installer définitivement sur l'île .Cette décision est remise en question,car que ferai je sur l'île si nos enfants et neveux n'ont plus les moyens de venir nous rendre visite ?

Si je décide de devenir malgré tout résident bellilois dans ma propriété actuelle ou une autre , je deviendrai alors électeur localement et saurai me souvenir de l'action des divers élus .

Il nous a été rapporté par des participants aux réunions de concertations que le conseil général ne voulait plus verser de subventions pour financer les vacances des touristes à Belle Ile . En tant que propriétaires,nous payons des impôts fonciers, des taxes d'habitations ,des taxes d'ordures ménagères à 100 % des taux alors que nous n'occupons pas la maison à 100 % ...

Je ne vois pas pourquoi les divers impôts que nous payons pour notre maison de Sauzon serviraient à payer les aides sociales des Morbihannais,les entretiens des écoles ,etc etc .Puisque la continuité territoriale,la solidarité nationale sont remises en question pour Belle Ile ,Groix et les autres ,pourquoi nos taxes diverses serviraient elles à financer le Morbihan ? Avec de tels raisonnements,c'est la société française en elle même qui est remise en question.

Je vous demande solennellement à ce que les parties départementales ,régionales de nos impôts fonciers et taxes d'habitations soient déduites puisque nous sommes exclus de fait de ce département .

On entend parler ici ou là d'initiatives privées de cobaturage,de bateau-taxi, de personnes qui veulent d'acquérir des bateaux permettant de s'affranchir des ferries .J'espère qu'il n'y aura pas d'accident,la responsabilité de ceux qui ont pris de telles décisions sera alors indirectement engagée,mais certaine,au moins moralement .cf affaire du sang contaminé ...Les français ont beaucoup de mémoire

Ce courrier est long Monsieur le président , mais pas aussi important que l'étendue de notre colère . Les décisions prises modifient notre avenir,les congés de nos enfants ,les nôtres ,notre patrimoine .

Sous prétexte de rigueur budgétaire ,des élus de tous poils ,de tous bords détruisent tout,cassent tout ,bouleversent tout. Contractuel de la fonction publique depuis 12 années,je suis aux premières loges pour apprécier l'irresponsabilité de gestionnaires inhumains qui décident sans penser aux conséquences pour nous qui travaillons consciencieusement,qui payons nos impôts et courbons le dos. Cela fait le lit des extrémistes de tous bords ,sans rentrer dans le débat politique .Mais un jour ou l'autre ,malheureusement, ces gens droits,honnêtes vont entrer en rébellion,même simplement par l'abstention ,le vote blanc,le vote extrémiste .

Monsieur le Président,Nous n'en pouvons plus.J'espère que cette lettre illustrera votre réflexion politique et vous aidera à prendre les bonnes décisions à l'avenir.

Bien respectueusement

F.FAVE

Copie à Monsieur le Maire de Sauzon,à Monsieur le président de la CCBI.